

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDA 2015-2016

COMPTE-RENDU

3 mai 2016, 18 h

Salle 1 - Centre administratif
582 rue Maclaren Est, Gatineau

- Sont présents :**
- M^{mes} Anne-Marie Arcand (parent, commissaire
et secrétaire au comité de parent)
 - Marie Baillargeon (directrice d'école)
 - Kim Bédard-Leblanc (parent CCSHEDAA)
 - Sophie Chartrand (parent –
comité d'établissement de Plaisance)
 - Mélanie Chénier (représentante - soutien)
 - Danielle Côté (conseillère pédagogique)
 - Marie-Claude Fontaine (représentante Pavillon du Parc)
 - Isabelle Gilbert (parent CCSHEDAA)
 - Nancy Morin (directrice du Service des ress. éducatives)
 - Chantal Tanguay (parent CCSHEDAA)
 - Nicole Thibault (coordonnatrice du SRÉ)
- M. Cédric Frappier
Sylvain Léger (commissaire)
Stéphane Mongeon (parent CCSHEDAA
et commissaire-parent)
- M. Francis St-Jean (parent CCSEHDAA
et représentant au comité de parents)
- M. Danny Ouellet (commissaire)
Sylvain Tremblay (président du comité de parents)
- Sont absents :** M^{me} Cynthia Bainbridge (parent CCSEHDAA)

1. Accueil

Bienvenue à tous.

2. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par M^{me} Tanguay.

Ajout du point suivant :

11.1 Remerciements

Adoption de l'ordre du jour proposé par M. Mongeon.

Adopté à l'unanimité.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDA 2015-2016

3. Adoption du compte rendu de la rencontre du 5 avril 2016

Tous prennent connaissance du compte rendu.

Tout est conforme.

Adoption proposée par M^{me} Chénier, adopté à l'unanimité.

4. Présence des membres du comité de parents

Tous les membres du CCSEHDAA ainsi que les membres du comité de parents présents se présentent.

5. Suivi au compte rendu du 5 avril 2016

5.1. Mandat d'un membre élu en début d'année

Explication quant au mandat de 2 ans pour un membre du CCSEHDAA, en septembre 2016 il y aura 4 membres sortants et il y en aura 2 en 2017 (M^{me} Bainbridge et M. St-Jean).

5.2. Présentation de M. Collerette

La rencontre s'est bien déroulée, 65 personnes étaient inscrites et 41 personnes étaient présentes malgré la tempête de la veille. Une belle participation, des échanges intéressants.

M^{me} Thibault propose que le comité achemine une lettre de remerciement à M. Collerette.

5.3. Représentant-enseignant

Dû aux négociations et aux moyens de pression, aucun représentant ne s'est joint au comité cette année. Il faudra vérifier cette possibilité l'an prochain.

5.4. Forum EHDA (juin) – Fédération des comités de parents

M^{mes} Bainbridge et Gilbert ne sont pas disponibles. M. St-Jean sera présent. M. St-Jean n'a pas pu assister au Forum.

5.5. Point : Comité site Web

Les membres du comité ont travaillé sur les mots lors d'une recherche sur le site Web ; un document sera remis à M^{me} Morin.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA 2015-2016

5.5 Point : Comité site Web - suite

Définition EHDAA, la suggestion du comité est de mettre en évidence et plus haut dans la page et d'inscrire « Élève handicapé et en difficulté d'apprentissage qui bénéficie d'une plan d'intervention », et mettre EHDAA en gras.

Les autres questions et suggestions seront également transmises à M^{mes} Morin et Thibault.

Il est expliqué que le but était de vérifier le succès lors d'une recherche de mots.

5.6. Point 6 : Semaine des élèves HDAA

Voici le bilan jusqu'à maintenant :

- Le but est de faire connaître aux parents les services dispensés par la commission scolaire.
- Le colloque aura lieu un samedi en avant-midi (possiblement le 29 octobre) en débutant avec une conférence d'ouverture ; soit M. Philippe Laprise, M. Simon Leblanc (vérifier si TDA) ou M. Martin Lajeunesse.
- A la sortie de la conférence qui pourrait avoir lieu à l'auditorium à ESHG, il y aurait des kiosques (ex. en psychologie, en orthopédagogie, pour les plans d'intervention, les parcours scolaires adaptés, le CCSEHDAA ainsi que du matériel éducatif).
- Le tout se terminerait à midi.
- Les membres travaillent au niveau de la publicité et des autres aspects.

6. Validation 2016-2017 - résultats

M^{me} Morin présente les résultats de la validation, taux de réussite de 94%. M^{me} Morin remercie M^{mes} Labonté et Thibault en particulier ainsi que M^{me} Lapointe et les directions et professionnels qui ont travaillé aux dossiers présentés.

7. Classes d'aide 2016-2017

M^{me} Morin mentionne que le scénario retenu est celui dans lequel une classe Transit à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau ainsi qu'une classe Troubles langagiers au primaire ont été ajoutées.

Un travail de vérification quant au classement des élèves dans les classes sera fait ; par exemple l'élève x fréquentera-t-il LJP ou Ste-Famille/Aux Trois-Chemins. Ce travail a pour but d'équilibrer les classes.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDA 2015-2016

8. Mesure 30810 - bilan

M^{me} Morin présente le bilan des budgets et des dépenses dans le volet 1 (appareil, movin'sit, etc.) et le volet 2 (ordinateur, licences, etc.) de la mesure.

Les montants non dépensés à l'heure actuelle le seront en bonne partie d'ici la fin juin, sinon le montant disponible est reportable à l'an prochain, soit 2016-2017.

8. Mesure 30810 – bilan - suite

Il y a beaucoup d'outils d'aide à l'écriture, M. Ouellet demande si une étude de résultats a été faite ; par exemple quant à la disponibilité d'un technicien et de l'utilité pour chacun des élèves qui peuvent être des raisons d'une non utilisation.

M. Léger mentionne que l'accessibilité aux outils devient plus difficile au secondaire qu'au primaire ainsi que la reconnaissance du besoin. Ça ne devrait pas puisque le plan d'intervention suit l'élève et l'outil utilisé en 6^e devrait l'être au secondaire également.

M^{me} Labonté et les 2 orthopédagogues en adaptation scolaire font partie d'un comité qui vise à vérifier de nombreux éléments liés aux outils d'aide.

Pendant les examens il y a seulement l'orthopédagogue qui est présente. Alors par exemple pour 200 élèves, les enseignants devraient être formés par l'orthopédagogue.

Il y a un encadrement lors de l'attribution des outils informatiques.

Le rôle du comité est de recadrer l'analyse de besoins. Après cette analyse, le manque de personnel en informatique sera vérifié si le besoin est toujours présent.

On doit s'assurer que l'outil revêt un caractère essentiel, démontrer les apprentissages autant en période d'apprentissage qu'en période d'évaluation ; l'élève doit être sensibilisé à son utilisation lors de l'apprentissage.

Il est suggéré d'avoir un document qui pourrait être présenté aux parents à savoir quand l'outil est utilisé et si le matériel peut être utilisé à la maison ; ceci relève de la direction de l'école, le sujet sera abordé au niveau des directions d'école. Le contexte dans lequel l'élève utilise l'outil, comment il est utilisé, par exemple en français seulement ou dans toutes les matières; M^{me} Côté mentionne que l'utilisation est personnalisée pour chacun des élèves, donc aucun document « guide » ne pourrait être produit, seulement un guide pour que le parent s'oriente au sujet de la mesure et de l'endroit où trouver l'information quant à l'utilisation. L'utilisation se retrouve au plan d'intervention ; lorsqu'il y a des questionnements pour comprendre quand il l'utilise, il faut se référer à la direction. Un rappel de s'assurer que les parents comprennent bien sera fait auprès des directions.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA 2015-2016

9. Bilan du comité consultatif EHDAA et plan d'action 2016-2017

M^{me} Thibault présente le bilan du comité consultatif EHDAA, quelques modifications y sont apportées. Le plan d'action 2016-2017 sera travaillé après l'assemblée générale qui aura lieu en octobre.

M^{me} Thibault présente le bilan des sujets traités et mentionne qu'elle fut agréablement surprise du nombre de sujets abordés en fonction du nombre de rencontres qu'il y a eu durant l'année.

M^{me} Thibault mentionne que le couplage, vérification des appareils et systèmes MF afin de s'assurer que l'appareil de l'enfant fonctionne bien avec le micro de l'enseignant et que les fréquences sont correctes sera fait les 17 et 18 août. Une formation sera également offerte aux enseignants en août afin de les sensibiliser par exemple de parler en avant plutôt qu'au tableau. Le couplage peut également être fait pour les élèves qui ont des appareils auditifs. En cours d'année la formation et les ajustements ont également lieu lorsqu'il y a un besoin.

Il y a une bonne nouvelle pour les élèves qui ont un implant cochléaire, le suivi aura maintenant lieu au Québec, en Outaouais ; auparavant le suivi était fait à la ville de Québec ou en Ontario. La RessourSe fera également le suivi auprès des enfants ayant un trouble du traitement auditif, ce qui n'était pas fait auparavant.

Dans le bilan il faut aussi mentionner l'invitation du comité de parents à participer au CCSEHDAA.

10. Calendrier des rencontres 2016-2017

Il est mentionné que l'assemblée générale pourrait avoir lieu le 4 octobre 2016 et le lieu reste à confirmer. L'invitation sera déposée sur le site de la commission scolaire.

Quant à la première rencontre du CCSEHDAA elle pourrait avoir lieu le 20 ou le 27 octobre.

11. Frais de déplacement - signature

Chacune signe sa feuille de frais.

12. Varia

12.1 Remerciements

Remerciement aux gens du comité de parents de s'être déplacés.

Remerciement aux gens présents lors de la réception d'un certificat lié à ses nombreuses années d'implication au niveau des écoles et des commissions scolaires ; M. Mongeon fut touché de voir son fils prendre la parole. Une entrevue radiophonique a eu lieu et le lien sera acheminé aux membres du CCSHEDAA.

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDAA 2015-2016

Varia

12.1 Remerciements (suite)

M. Mongeon remercie le comité puisqu'il a appris beaucoup d'éléments qu'il transmet maintenant aux personnes à l'extérieur du comité.

Remerciement à M^{me} Baillargeon pour son implication.

M. Tremblay mentionne le progrès quant au travail du CCSEHDAA depuis 2 ans.

Levée de l'assemblée proposée par M^{me} Tanguay.

Fin de la rencontre à 19 h 35.